

## Message - Président du Comité exécutif - Doug Dempster

L'Association Lac Sir-John (ALSJ) a pris son existence légale le 20 juillet 2023 et a été officiellement constituée lors des réunions des 19 et 21 août. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif (OBNL) qui bénéficie d'importants avantages financiers, notamment l'absence d'impôt sur le revenu des sociétés, la possibilité de recevoir des subventions municipales et une assurance peu coûteuse par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Mais ce qui est encore plus important, c'est que l'ALSJ est une organisation inclusive et démocratique pour assurer les meilleurs intérêts de nos propriétaires à long terme.

Notre première AGA se tiendra le samedi 23 septembre à 10 heures dans la salle communautaire de Gore. L'ordre du jour est joint. L'objectif principal de cette première réunion est de regarder vers l'avant et d'établir nos priorités pour l'avenir. Il y aura une session de questions-réponses. Les membres seront invités à voter sur le budget et sur les nominations de directeurs et d'agents.

Veillez noter que les rapports sur l'année 2022-23 précédente seront abordés lors de l'assemblée générale de Sijolm, Inc. le samedi 14 octobre. On me demande souvent ce qu'il advient de Sijolm avec la création de l'ALSJ. La réponse courte est qu'il :

- continue d'exister en tant que société à but lucratif,
- reste propriétaire du terrain,
- continue d'être la propriété de ses actionnaires,
- continue à déléguer le pouvoir de vote à cinq fiduciaires, et
- continue à chercher à faire reconnaître son terrain comme une réserve naturelle privée en vertu de la loi québécoise.

Il existe maintenant un accord ALSJ-Sijolm qui définit les obligations mutuelles, y compris la vente éventuelle des routes et des plages à l'association.

Quelles sont les priorités de l'ALSJ ? Il est clair que la première année de fonctionnement verra une consolidation après une période de changement dramatique. Nous sommes également confrontés au changement climatique, qui a eu un impact négatif sur notre réseau routier dégradé et a renforcé la nécessité de se préparer aux situations d'urgence. Votre comité exécutif a identifié cinq priorités pour 2023-24 :

1. Groupe de travail sur l'entretien et l'amélioration des routes. Il s'agit de notre première priorité. Nous proposons la création d'un groupe de travail sur l'entretien et l'amélioration des routes chargé d'élaborer un énoncé de problème et de réaliser une étude de planification et d'orientation, assortie d'options, qui sera examinée lors de l'AGA de 2024. Nos routes ont été initialement développées dans les années 1950 et 1960 avec des pierres rondes pour une utilisation principalement estivale. Aujourd'hui, la conception des routes de gravier commence par un bon drainage et l'utilisation de pierres concassées qui conservent leur forme et évacuent l'eau de la surface. Le drainage est médiocre - nos fossés et nos ponceaux sont remplis de

matériaux érodés. Nos bords de route sont envahis par la végétation, ce qui réduit la visibilité et crée des risques en raison des arbres morts et penchés. Les méthodes de rapiéçage épisodiques ne sont tout simplement pas suffisantes. Nous avons besoin d'un plan pluriannuel chiffré pour améliorer nos routes afin qu'elles soient sûres tout au long de l'année, ce dont nos habitants ont besoin.

2. Groupe de travail sur la préparation aux situations d'urgence. Les deux derniers hivers ont été marqués par des coupures de courant et d'Internet prolongées. L'hiver prochain s'annonce difficile en raison de l'effet El Nino. Le petit incendie de forêt de 2021 et le derecho de mai 2022 ont également démontré la nécessité d'une préparation aux situations d'urgence et de plans d'urgence, tant pour les propriétaires que pour la communauté, en collaboration avec les premiers intervenants municipaux. Nous devons être prêts à faire face aux chutes d'arbres et aux incendies, en particulier dans des conditions de sécheresse potentielle. Les bords de nos routes doivent être débroussaillés afin de créer des coupe-feux et d'éliminer les arbres vulnérables qui peuvent bloquer les routes et faire tomber les lignes électriques.
3. Environnement et terres. Nous sommes confrontés à une érosion importante sur la plage Loggers (région de Cezair-Cormier-Donald-Boisvert), située au pied de deux grandes montagnes. La rénovation de la plage Loggers sera notre priorité pour 2024. Nous sommes également confrontés à des infestations localisées de plantes envahissantes et nuisibles (salicaire, renouée du Japon et lierre vénéneux). Nous poursuivrons nos efforts pour les supprimer.
4. Environnement - Eau. Au cours de la dernière année, nous avons effectué des analyses de l'eau des lacs dans le cadre du programme du Réseau de surveillance des lacs du Québec (RSVL) et nous avons dressé un inventaire des plantes aquatiques. Il y a eu une prolifération des plantes aquatiques l'été dernier et nous devons savoir ce qui se passe et ce qui peut être fait. Notre troisième été de mesures de la stabilité du niveau d'eau du lac par Peter Nicholson ne montre aucun progrès vers une situation de niveau d'eau stable favorisant les loisirs et l'habitat de la sauvagine. Notre association a accepté de faire partie d'un nouveau groupe avec l'Alliance des associations du lac Gore afin de proposer des solutions pour les débits et les niveaux dans le bassin versant du ruisseau Williams. Le lac Sir-John se trouve à l'extrémité de ce bassin hydrographique à lacs multiples et est affecté par les débits en amont. Lachute mène également une étude hydrologique pour soutenir les barrages qu'elle exploite sur notre lac.
5. Le danger et le bruit de la route 329. Bien que le bruit des motocyclettes ait quelque peu diminué en 2023, nous continuons de faire face aux risques que courent les conducteurs en entrant sur l'autoroute aux trois entrées. Nos résidents subissent le bruit élevé des véhicules et surtout des camions. Nous devons continuer à faire pression aux niveaux municipal et provincial, de concert avec nos partenaires, pour obtenir un contrôle de la vitesse et une meilleure signalisation.

Le comité exécutif et le conseil d'administration ont examiné le niveau de nos cotisations. La plupart d'entre vous ont ressenti les effets de l'inflation. Les coûts de nos services routiers ont augmenté bien

au-delà du taux d'inflation. Une seule journée de travail sous contrat coûte aujourd'hui 1 500 dollars, soit bien plus que les tarifs en vigueur avant la pandémie. Après mûre réflexion, une augmentation de 40 dollars par ménage (7,5 %) a été proposée. Cela portera le coût total des cotisations à 569 \$ pour 2023-24. De plus, le coût des cotisations pour les personnes qui ne paient pas la pleine cotisation sera le suivant :

- Ménages situés directement sur la route 329 - 45 %, soit 256 \$, et
- Lots sans habitation - 25 %, soit 142 \$.

Je tiens à remercier tous nos bénévoles. Si vous souhaitez contribuer à l'un de nos deux groupes de travail au cours de l'année à venir, ou participer à des comités environnementaux ou autres, veuillez le faire savoir à l'un d'entre nous.

Doug Dempster, Président